

## L'usine de biométhanisation de Saint-Pie encore pointée du doigt

Par [Jérôme Savary, La Voix de l'Est](#)

22 août 2024 à 04h30



*L'agriculteur Pierre Renard a l'un de ses champs qui longe le ruisseau des Glaises, à Saint-Pie, près du Centre de traitement de la biomasse de la Montérégie. (Stéphane Champagne/La Voix de l'Est)*

Le Centre de traitement de la biomasse de la Montérégie (CTBM) se retrouve de nouveau sous les projecteurs. La cause? Des rejets d'eaux usées de couleur brunâtre ont été constatés par un citoyen, dimanche. Vidéo à l'appui.

Ce n'est pas la première fois que le CTBM se retrouve ainsi sous les projecteurs.

En avril dernier, un agriculteur, un environnementaliste et un agronome avaient fait front commun pour dénoncer le laxisme du ministère de l'Environnement du Québec dans ce dossier. Nous avons écrit sur le sujet.

Rappelons que les rejets d'eaux usées — et traitées — du CTBM se déversent dans le ruisseau des Glaises, à Saint-Pie, celui-ci étant un tributaire de la rivière Noire, elle-même gonflant ensuite la rivière Yamaska.

### **«Quelque chose d'assez frappant»**

L'agriculteur Pierre Renard allait porter une livraison de bois en tracteur, le dimanche 18 août, quand il a remarqué la couleur inhabituelle du cours d'eau.

Après être allé porter sa livraison, «je suis retourné au ruisseau». En sandales, il a remonté le cours d'eau «sur une cinquantaine de mètres» jusqu'au tuyau où s'écoulaient les eaux usées et traitées du CTBM. Il a filmé avec son téléphone.

«C'était quelque chose d'assez frappant», dit-il au sujet de la couleur foncée, en entrevue avec *La Voix de l'Est*.

M. Renard a contacté Urgence-Environnement le lendemain.

La Municipalité a également contacté Urgence-Environnement, convaincue d'après la vidéo de M. Renard qu'il y avait un problème. Le maire l'a reconnu, en entrevue avec *La Voix de l'Est*.

### **«Quand j'ai vu le vidéo, le vidéo parle, c'est sûr et certain.»**

— Mario St-Pierre, maire de Saint-Pie

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs confirme avoir reçu le signalement et nous indique que des vérifications sont actuellement en cours.

Selon M. Renard, ce n'est pas normal que ce type de rejet douteux se répète.

### **Protocole de surveillance**

L'agriculteur Pierre Renard est convaincu que le protocole de surveillance de la qualité des eaux usées du CTBM n'est manifestement pas adéquat.

Selon lui, ce n'est pas normal que le CTBM choisisse lui-même les échantillons d'eau à envoyer faire tester en laboratoire.

### **«C'est l'immense cause du problème. Le CTBM n'enverra jamais des échantillons d'eau polluée au laboratoire. C'est certain.»**

— Pierre Renard, agriculteur à Saint-Pie

M. Renard demande à ce que cette procédure soit revue «pour qu'il y ait plus de transparence».

«Ça n'a pas de sens qu'on appelle aussi souvent le ministère de l'Environnement», ajoute-t-il.

## **Asseoir tous les acteurs autour de la table**

Monsieur Renard a déjà adressé au ministère de l'Environnement plusieurs demandes d'accès à l'information en lien avec le sujet.

Il a obtenu des documents, en partie caviardés et parfois contradictoires, nous dit-il.

L'agriculteur souhaite que les différents paliers de gouvernement puissent s'asseoir à une même table afin de régler le problème pour de bon.

«Au lieu [qu'ils] se relance[nt] la balle pendant des mois, des années», justifie-t-il.

Le maire de Saint-Pie, qui s'est arrêté de décharger du bois pour nous répondre au téléphone, dit également souhaiter vouloir trouver une solution durable pour la santé des cours d'eau.

«Il va falloir qu'on s'assoie avec notre députée et voir avec elle ce qui peut être fait dans les prochains mois. S'il y a des rejets semblables à tout bout de champ...», assure M. St-Pierre.

Le gouvernement du Québec, par le biais du ministère de l'Environnement, devra également être de la partie, prévient le maire.

«On peut s'asseoir avec la députée [de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy, et] mettre de la pression ça c'est sûr, mais excepté qu'il faut que le ministère de l'Environnement et que le gouvernement le veuillent bien», nuance-t-il.

*La Voix de l'Est* a contacté la direction du Centre de traitement de la biomasse de la Montérégie, mercredi matin, afin de comprendre la raison de la couleur brunâtre de l'eau. Le CTBM ne nous avait pas répondu mercredi, en fin d'après-midi.

Également, le directeur du bureau de circonscription de Chantal Soucy nous a proposé une date d'entrevue ultérieure pour échanger avec la députée sur le sujet.